



République Française
Département du Bas-Rhin
Eurométropole de Strasbourg

Village fleuri ****

Commune nature

Village étoilé **

Culture et langue régionales ➔

MAIRIE DE HOLTZHEIM

1 Place de la Mairie - 67810 HOLTZHEIM

Tél : 03.88.78.05.84

Fax : 03.88.78.81.89

Courriel : mairie@holtzheim.fr

Site : www.holtzheim.fr

Autorisation parentale - toutes les mentions sont obligatoires -

Je soussigné(e) Mme, Mr

.....

Tel (mobile)et/ou

Autorise mon enfant (nom, prénom)

.....

Né(e) le

A participer à la **sortie « accrobranche au Parc Alsace Aventure de Breitenbach »**
organisée par la commune le **Mercredi 06 Août 2025.**

Lieu de rdv : salle de la Bruche de Holtzheim.

Horaire de rdv : 11h45 pour un départ à 12h00 au plus tard pour un retour à 18h30 / 19h00

Trajet en bus offert par la commune

Prévoir 17 Euros pour les enfants de 6 ans, 22 Euros par enfant de 7 à 11 ans et 28 Euros pour les plus de 12 ans (règlement en espèces svp)

- J'autorise la commune à utiliser, dans le cadre pédagogique (journal de la commune, site Internet, publications, reportages) des photos de notre enfant prises au cours des activités scolaires.

Il/elle :

- Sera cherché(e) à l'issue (salle de la Bruche) (*)
- Pourra rentrer seul(e) (*)

(*) Rayer la mention inutile